

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ÉTAT DES LIEUX À FIN 2015

En 2015, les accidents du travail ont été globalement aussi nombreux et fréquents qu'en 2014 et 2013. Si une amélioration est observée dans la construction et l'industrie, les salariés du secteur des services, particulièrement ceux exerçant leur activité dans les domaines de l'action sociale et de la santé humaine, sont de plus en plus exposés au risque d'accidents.

Au niveau géographique, les situations sont contrastées. Le nombre d'accidents de travail est en baisse dans le Doubs. Dans le même temps, la Nièvre est touchée par une hausse sensible de la sinistralité mais reste l'un des départements où le risque d'accidents est plus faible que la moyenne.

1

► UN VOLUME D'ACCIDENTS STABLE

25 600 accidents du travail avec arrêt ont été enregistrés par la CARSAT dans la région Bourgogne Franche-Comté au cours de l'année 2015. Ce nombre est pratiquement le même depuis 2013. Cette tendance d'ensemble masque toutefois des variations selon les secteurs d'activités.

Ainsi, entre 2013 et 2015, le nombre d'accidents a diminué de près de 11% dans la construction, passant de 4 100 à 3 660, et de 6% dans l'industrie en raison d'une baisse dans les secteurs du travail du bois et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

Les accidents sont en revanche plus nombreux dans les services (+7%) et particulièrement dans l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement ou encore dans les activités pour la santé humaine.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : DÉFINITION

Est considéré comme accident du travail (AT), tout accident provoquant une lésion corporelle ou psychique, quelle qu'en soit la cause, survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne travaillant, à quelque titre que ce soit et en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

La présente publication concerne les accidents du travail enregistrés par le régime général et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt.

TABLEAU 1 : ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEURS		2013	2015	Evol. 2015/2013	
				en nombre	en %
INDUSTRIE		5 707	5 354	-353	-6,2
BZ	Industries extractives	58	54	-4	-6,9
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 023	960	-63	-6,2
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	91	105	+14	+15,4
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	571	513	-58	-10,2
CE	Industrie chimique	68	77	+9	+13,2
CF	Industrie pharmaceutique	48	47	-1	-2,1
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	697	626	-71	-10,2
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1 371	1 276	-95	-6,9
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	50	48	-2	-4,0
CJ	Fabrication d'équipements électriques	138	136	-2	-1,4
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	391	364	-27	-6,9
CL	Fabrication de matériels de transport	406	382	-24	-5,9
CM	Autres industries manufacturières- réparation et installation de machines et d'équipements	487	470	-17	-3,5
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14	7	-7	-50,0
EZ	Production et distribution d'eau- assainissement, gestion des déchets et dépollution	294	289	-5	-1,7
CONSTRUCTION		4 102	3 661	-441	-10,8
COMMERCE REPARATION D'AUTOMOBILE & MOTOCYCLES		3 974	3 997	+23	+0,6
SERVICES		11 833	12 640	+807	+6,8
HZ	Transports et entreposage	2 075	2 075	0	0,0
IZ	Hébergement et restauration	1 202	1 180	-22	-1,8
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	26	25	-1	-3,8
JB	Télécommunications	12	7	-5	-41,7
JC	Activités informatiques et services d'information	11	20	+9	+81,8
KZ	Activités financières et d'assurance	73	78	+5	+6,8
LZ	Activités immobilières	169	177	+8	+4,7
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	198	200	+2	+1,0
MB	Recherche-développement scientifique	9	11	+2	+22,2
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	109	98	-11	-10,1
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	2 529	2 739	+210	+8,3
OZ	Administration publique	489	596	+107	+21,9
PZ	Enseignement	226	270	+44	+19,5
QA	Activités pour la santé humaine	842	1 027	+185	+22,0
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	2 984	3 333	+349	+11,7
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	447	342	-105	-23,5
SZ	Autres activités de services	432	462	+30	+6,9
Tous secteurs		25 627	25 660	+33	+0,1

source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Direccte BFC, SESE

Les évolutions sont également différentes selon les départements. Le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort enregistrent une progression du nombre d'accidents mais c'est dans la Nièvre que cette hausse est la plus importante (+15%) en raison d'une augmentation des accidents dans les secteurs du commerce et réparation automobile, le transport-entreposage et les activités administratives de soutien.

A l'inverse, le nombre d'accidents diminue sensiblement dans le Doubs (-7%) grâce notamment à une baisse sensible dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

TABLEAU 2 : ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ PAR DÉPARTEMENT

Département	2013	2014	2015	Evol. 2015/2013	
				en nombre	en %
Côte-d'Or	5 551	5 727	5 557	+6	+0,1
Doubs	4 712	4 372	4 375	-337	-7,2
Jura	2 289	2 174	2 384	+95	+4,2
Nièvre	1 378	1 436	1 582	+204	+14,8
Haute-Saône	1 958	1 805	1 939	-19	-1,0
Saône-et-Loire	5 378	5 522	5 441	+63	+1,2
Yonne	3 191	3 434	3 152	-39	-1,2
Territoire de Belfort	1 170	1 143	1 230	+60	+5,1
Bourgogne Franche-Comté	25 627	25 613	25 660	+33	+0,1

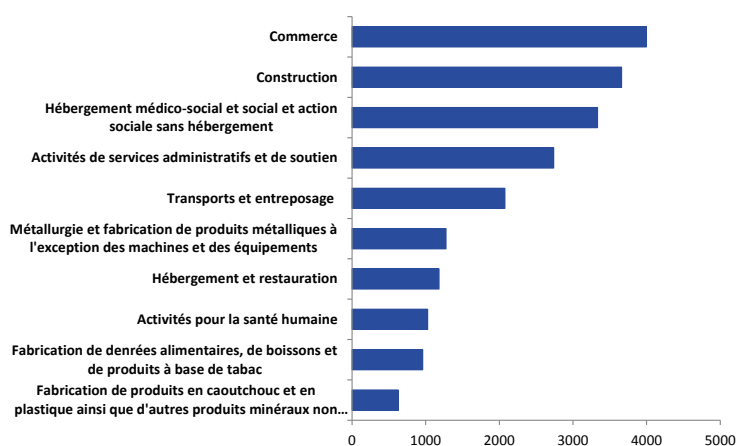
source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Direccte BFC, SESE

► DES ACCIDENTS CONCENTRÉS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE ET DANS TROIS DÉPARTEMENTS

Le commerce et la construction arrivent en tête des secteurs touchés mais l'ensemble des services concentrent à eux seuls près de la moitié des accidents du travail. Dans le tertiaire, les accidents ont lieu d'abord dans l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, les autres activités de services administratifs et de soutien (parmi lesquelles l'intérim), le transport et l'entreposage et l'hébergement et la restauration.

Dans l'industrie, 1 accident sur 5 survient dans la métallurgie ou dans l'agroalimentaire.

GRAPHIQUE 1 : LES DIX PREMIERS SECTEURS PAR LE NOMBRE D'ACCIDENTS EN 2015

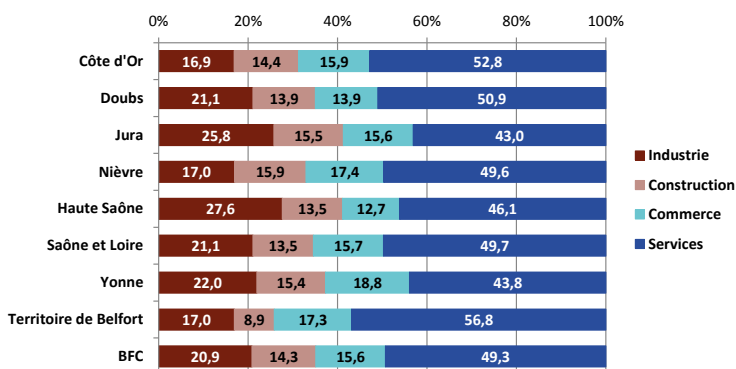


Source : CARSAT Bourgogne Franche-Comté, traitement Direccte BFC, SESE

La répartition géographique des accidents correspond à celle de l'emploi. La Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et le Doubs concentrent plus de la moitié des accidents.

La répartition sectorielle des accidents dans les départements varie peu. Les services sont majoritaires dans les huit départements. Leur proportion varie entre 57% dans le Territoire de Belfort et 43% dans le Jura. L'industrie occupe la seconde place. Elle est plus importante en Haute-Saône et dans le Jura (28% et 26%) et moins représentée en Côte-d'Or ainsi que dans la Nièvre et le Territoire de Belfort. Dans ces deux derniers départements, les accidents sont plus nombreux dans le commerce que dans l'industrie. Le commerce arrive au troisième rang dans la plupart des départements à l'exception de la Haute-Saône, le Doubs et le Jura où il se situe au même niveau que la construction.

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ



Source : CARSAT Bourgogne Franche-Comté, traitement Direccte BFC, SESE

► UN RISQUE D'ACCIDENT PLUS ÉLEVÉ DANS LA CONSTRUCTION

Ces informations relatives aux accidents du travail ne prennent toutefois véritablement leur sens qu'au regard de la structure de l'emploi salarié. On peut estimer le risque d'accidents dans chaque secteur d'activité en rapportant le nombre d'accidents aux heures travaillées.

TABLEAU 3 : TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NOMBRE D'AT PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES)

Secteurs (A38)	Taux de fréquence 2015									
	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC	
Agriculture, sylviculture et pêche	AZ	0,0	29,4	0,0	7,1	27,8	61,5	29,4	16,2	
Industrie		23,7	15,1	21,6	19,5	24,1	22,5	25,0	20,9	
Industries extractives	BZ	37,6	17,0	17,9	23,1	11,6	27,7	19,5	15,2	
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	26,8	22,2	23,5	19,9	33,2	33,7	30,8	19,4	
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	25,8	16,3	0,0	7,0	9,7	16,6	12,3	57,4	
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	CC	32,0	33,1	30,3	37,2	39,9	37,4	29,5	17,3	
Cokéfaction et raffinage	CD	0,0	0,0	ns	ns	0,0	ns	ns	ns	
Industrie chimique	CE	19,5	0,0	6,1	17,1	55,7	15,8	10,7	ns	
Industrie pharmaceutique	CF	21,5	ns	ns	ns	ns	ns	ns	14,1	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	28,3	22,6	26,2	21,2	ns	22,0	22,2	20,9	
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	CH	26,7	24,6	20,8	11,2	28,3	22,0	29,2	28,7	
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	3,6	4,0	0,0	0,0	15,0	8,2	31,4	22,0	
Fabrication d'équipements électriques	CJ	10,9	9,4	12,3	8,6	11,1	10,0	19,6	12,2	
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	23,3	18,9	27,0	19,2	30,3	16,1	24,1	12,3	
Fabrication de matériels de transport	CL	18,4	6,1	28,4	10,1	11,5	5,8	32,0	9,2	
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	21,4	15,3	15,9	20,4	26,6	29,0	22,2	20,6	
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DZ	4,1	0,0	0,0	0,0	10,8	0,0	6,5	10,9	
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EZ	27,4	28,7	50,9	44,7	37,5	27,1	21,5	27,3	
Construction	FZ	43,5	39,8	46,1	48,3	46,9	42,7	53,0	42,8	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	GZ	23,7	18,7	24,4	22,6	21,9	23,8	21,1	22,6	
Services		22,2	20,0	24,3	22,1	26,2	26,6	24,8	23,2	
Transports et entreposage	HZ	36,1	30,4	32,7	32,5	20,7	36,9	33,3	37,7	
Hébergement et restauration	IZ	29,3	23,2	19,2	20,3	37,2	26,2	30,7	35,7	
Édition, audiovisuel et diffusion	JA	9,7	7,1	5,6	0,0	0,0	10,1	0,0	5,1	
Télécommunications	JB	2,6	4,0	0,0	21,9	0,0	13,8	0,0	3,0	
Activités informatiques et services d'information	JC	6,3	2,1	8,3	0,0	0,0	0,0	10,5	5,2	
Activités financières et d'assurance	KZ	3,9	2,2	3,7	3,4	2,0	3,0	3,3	1,5	
Activités immobilières	LZ	12,6	12,0	13,5	15,8	40,9	19,9	21,6	22,0	
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	4,7	4,6	8,0	11,2	12,1	5,6	5,1	2,8	
Recherche-développement scientifique	MB	2,1	3,1	0,0	9,5	69,5	15,9	0,0	0,0	
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	14,0	20,2	23,8	13,3	0,0	7,2	21,6	8,9	
Activités de services administratifs et de soutien	NZ	32,0	27,5	34,0	29,5	34,9	31,4	32,1	27,4	
Administration publique	OZ	8,5	5,4	12,9	12,0	14,5	14,0	12,7	16,5	
Enseignement	PZ	16,2	11,6	15,2	11,0	21,7	16,6	9,3	16,2	
Activités pour la santé humaine	QA	15,6	13,7	20,3	14,7	24,0	19,5	21,2	27,1	
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	40,3	42,5	40,2	34,3	42,5	47,2	31,7	48,2	
Arts, spectacles et activités récréatives	RZ	26,7	25,1	17,7	31,0	20,8	44,9	53,0	16,3	
Autres activités de services	SZ	22,8	11,4	17,2	11,4	14,4	11,8	15,9	33,0	
Tous secteurs		24,4	19,9	25,4	23,7	26,5	26,5	26,8	23,0	

source: CARSTAT Bourgogne Franche Comté, traitement Direccte BFC, SESE

On compte ainsi, en 2015, en région et tous secteurs confondus, 24 accidents par million d'heures travaillées. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 23.

La Bourgogne Franche-Comté ne profite pas de sa structure économique, caractérisée par une forte présence de l'industrie, secteur globalement le moins accidentogène. Les accidents en région sont plus fréquents qu'ils ne devraient l'être.

Le taux de fréquence varie fortement selon les secteurs d'activité. Les niveaux les plus élevés sont observés dans la construction (en premier lieu les travaux de charpente, de couverture, de maçonnerie et de menuiserie), où le risque est presque doublé, l'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement (aide à domicile), le travail du bois, les transports et entreposage (services de déménagement) et les arts, spectacles et activités récréatives (activités de clubs de sports).

A l'opposé, les accidents sont peu fréquents dans les activités d'ingénierie pour les entreprises, les activités informatiques, la finance et les assurances, la R&D, la production et distribution d'énergie et les télécommunications.

► UN RISQUE D'ACCIDENT QUI AUGMENTE DANS LES SERVICES

Sur la période 2013-2015, la fréquence des accidents du travail est en baisse dans les secteurs de l'industrie et la construction. En revanche, une dégradation est observée dans les services, particulièrement dans le secteur de l'action sociale.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DU TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ SUR LA PÉRIODE 2013/2015 DANS LES SECTEURS LES PLUS SINISTRÉS

Secteurs (A38)		Taux de fréquence 2013	Taux de fréquence 2014	Taux de fréquence 2015	Evolution 2015/2013 en %
Industries extractives	BZ	24,9	21,4	24,2	-2,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	29,0	28,5	27,4	-5,5
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	CC	34,8	37,8	33,5	-3,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	CG	25,4	26,6	24,1	-5,2
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	CH	25,2	22,6	24,0	-4,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EZ	32,2	35,4	31,4	-2,4
Construction	FZ	46,3	44,6	44,4	-4,0
Hébergement et restauration	IZ	28,0	28,5	27,0	-3,7
Activités de services administratifs et de soutien	NZ	30,2	31,8	30,8	+1,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	37,6	40,8	40,9	+8,9
Arts, spectacles et activités récréatives	RZ	42,6	35,7	31,4	-26,3
Tous secteurs		24,0	24,3	24,2	+1,0

source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Directe BFC, SESE

Avec un taux de fréquence de 17,8 (inférieure à la moyenne régionale), les activités pour la santé humaine sont certes moins exposées au risque d'accident mais affichent, en pourcentage, la plus forte augmentation entre 2013 et 2015 (+20%).

► LA COMPOSITION SECTORIELLE DES EMPLOIS AVANTAGE LE DOUBS ET LE TERRITOIRE DE BELFORT

On constate également des écarts entre les départements. Le risque d'accident du travail est plus important en Haute-Saône, dans l'Yonne, le Jura et la Saône-et-Loire. Il est proche du niveau régional en Côte-d'Or et moindre dans le Doubs, la Nièvre et le Territoire de Belfort.

Si ces trois derniers départements enregistrent les taux de fréquence les moins élevés de la région, le Doubs voit le risque d'accident diminuer depuis 2013 alors qu'il augmente dans les deux autres départements. Pour la Nièvre, la totalité des secteurs est concernée.

Les différences observées entre les départements s'expliquent notamment par les spécificités sectorielles de leurs économies respectives, en particulier par la structure de l'emploi. Lorsqu'un territoire a son emploi davantage présent dans des secteurs accidentogènes, la sinistralité générale sera mécaniquement plus élevée que la moyenne régionale. C'est ainsi que la Saône-et-Loire, le Jura, la Haute-Saône et l'Yonne sont pénalisés par une structure de l'emploi qui surreprésente les secteurs fortement accidentogènes et/ou sous-représente les secteurs qui le sont moins. A l'inverse, le Territoire de Belfort et le Doubs ont une structure économique qui favorise une plus faible fréquence des accidents du travail par une plus faible présence des secteurs les plus exposés et une proportion plus forte d'emplois dans les secteurs les moins accidentogènes.

► L'EFFET LOCAL AVANTAGE LA NIÈVRE ET LE DOUBS

Le département de la Nièvre est dans une situation particulière. La structure des emplois du territoire devrait amener un niveau d'accident plus élevé qu'il ne l'est en réalité puisque les emplois dans l'hébergement médico-social ou le travail du bois sont surreprésentés et que les emplois dans des secteurs plus sûrs tels que les activités d'ingénierie ou les activités financières sont moins développés. Le département enregistre un taux de fréquence en réalité plus faible qu'il ne devrait l'être. Son handicap structurel est donc compensé par un effet local favorable.

Cet effet intervient également de manière favorable dans le département du Doubs. En revanche, il joue de façon négative dans le département de Belfort où le taux d'accident est plus élevé qu'il ne le serait s'il était déterminé seulement par la structure des emplois.

Les spécificités locales contribuent à augmenter le risque d'accident dans les autres départements, en particulier en Haute-Saône, dans l'Yonne et le Jura où la structure des emplois devrait générer un taux d'accident moins élevé que celui enregistré.

► DES ACCIDENTS MOINS FRÉQUENTS MAIS DES ARRÊTS DE TRAVAIL AUSSI LONGS

Pour mesurer les conséquences des accidents en termes d'arrêts de travail, on calcule un taux de gravité qui représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées. En région, ce taux est égal à 1,5. Il est proche de la moyenne nationale (1,4).

D'une manière générale, les secteurs les plus touchés par les accidents du travail (construction, hébergement médico-social et action sociale) sont aussi ceux qui connaissent les accidents entraînant les plus longues périodes d'arrêt.

Entre 2013 et 2015, le taux de gravité est stable voire en légère augmentation (+0,1 pt dans la plupart des secteurs d'activité et départements. Seuls le Doubs et le Territoire de Belfort font exception avec un taux inchangé).

TABLEAU 5 : TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs (A38)		Taux de gravité 2015								
		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Agriculture, sylviculture et pêche	AZ	0,0	2,3	0,0	0,0	10,8	0,2	1,2		1,5
Industrie		1,6	0,7	1,3	1,4	1,4	1,6	1,8	0,8	1,3
Industries extractives	BZ	2,2	0,6	1,8	3,3	2,5	3,3	0,7	4,8	2,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	CA	1,9	1,0	1,6	1,3	1,8	2,6	2,2	0,4	1,8
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	CB	1,1	0,5	0,0	1,6	5,4	0,9	1,6	0,6	1,0
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	CC	2,0	1,5	1,4	2,6	2,4	2,3	2,3	1,7	2,0
Cokéfaction et raffinage	CD	0,0	0,0		ns		0,0			ns
Industrie chimique	CE	1,2	0,0	0,5	0,3	1,8	1,0	1,6	ns	0,9
Industrie pharmaceutique	CF	2,5			ns	ns	ns	ns	ns	1,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	GG	2,0	0,9	1,6	1,3	1,5	1,8	1,9	1,1	1,6
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	CH	1,8	1,0	1,1	0,5	1,6	1,0	2,1	1,3	1,2
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	CI	0,1	0,1	0,3	0,0	0,9	1,1	0,7	0,5	0,3
Fabrication d'équipements électriques	CJ	0,5	0,3	0,3	1,4	0,3	1,8	1,5	1,0	1,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	CK	0,9	0,7	0,4	1,8	1,0	1,6	1,3	0,6	1,1
Fabrication de matériels de transport	CL	1,4	0,5	2,9	0,7	0,9	0,5	2,4	0,2	0,7
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	CM	1,3	0,8	0,9	1,6	1,2	1,8	1,0	0,8	1,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	DZ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,3	0,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	EZ	2,3	1,5	4,2	2,8	3,6	1,8	2,2	0,2	2,4
Construction	FZ	2,9	2,2	2,8	3,9	3,0	2,7	3,4	2,5	2,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	GZ	1,4	0,8	1,3	1,3	1,4	1,5	1,4	1,1	1,3
Services		1,5	1,0	1,2	1,5	1,7	1,8	1,7	1,2	1,4
Transports et entreposage	HZ	2,2	1,7	2,0	2,3	1,5	2,5	2,4	2,0	2,1
Hébergement et restauration	IZ	1,6	1,0	0,8	0,9	1,6	1,6	2,5	0,9	1,5
Edition, audiovisuel et diffusion	JA	0,4	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	1,7	0,4
Télécommunications	JB	0,5	1,1	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,4
Activités informatiques et services d'information	JC	0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2	0,3
Activités financières et d'assurance	KZ	0,1	0,2	0,1	0,4	0,0	0,2	0,1	0,1	0,2
Activités immobilières	LZ	1,0	0,9	1,0	1,0	2,2	1,0	1,5	1,8	1,1
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	MA	0,2	0,2	0,4	1,2	1,0	0,4	0,3	0,2	0,3
Recherche-développement scientifique	MB	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4	0,0	0,0	0,1
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	MC	1,4	1,8	1,1	0,7	0,0	1,0	1,7	0,9	1,3
Activités de services administratifs et de soutien	NZ	2,4	1,7	1,8	1,6	2,5	2,3	2,4	1,6	2,1
Administration publique	OZ	0,5	0,2	0,4	0,6	1,2	0,8	0,6	0,5	0,5
Enseignement	PZ	0,7	0,5	0,4	0,5	0,8	0,6	0,6	0,3	0,6
Activités pour la santé humaine	QA	1,0	0,7	0,9	0,7	1,8	1,4	1,2	1,1	1,0
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	2,7	1,8	2,1	2,8	2,8	3,1	2,3	2,6	2,5
Arts, spectacles et activités récréatives	RZ	1,3	1,3	1,0	2,8	1,0	2,4	2,7	1,1	1,7
Autres activités de services	SZ	1,7	0,4	0,9	1,3	0,7	0,9	1,0	1,9	1,1
Tous secteurs		1,6	1,0	1,4	1,6	1,7	1,8	1,8	1,1	1,5

source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Direccte BFC, SESE

La durée moyenne d'un arrêt de travail suite à un AT est de 61 jours, soit 9 points de moins que la moyenne observée en France, mais elle s'allonge au fil des années (59 jours en 2014, 57 en 2013).

ZOOM SUR LES CHUTES DE HAUTEUR ET DE PLAIN-PIED

► LES CHUTES DE HAUTEUR PLUS NOMBREUSES DANS LA CONSTRUCTION

En 2015, la CARSAT a enregistré 1 410 chutes de hauteur en région Bourgogne Franche-Comté, soit 5,5% de l'ensemble des AT.

Le secteur le plus touché est celui de la construction (320 chutes de hauteur soit 23% du total régional ; 9% des AT du secteur).

Viennent ensuite les secteurs des transports et entreposage, du commerce et réparation d'automobiles, de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, des activités de services administratifs et de soutien.

Les deux tiers des chutes de hauteur se produisent dans ces cinq secteurs.

TABLEAU 6 : LES CINQ PREMIERS SECTEURS PAR LE NOMBRE DE CHUTES DE HAUTEUR

Secteurs		Chutes de hauteur 2015									
		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	T. de Belfort	BFC	Part dans les AT du secteur
Construction	FZ	58	54	38	27	26	75	36	9	323	8,9
Transports et entreposage	HZ	44	19	19	11	7	46	19	13	178	8,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	GZ	28	22	16	12	13	40	23	7	161	4,1
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	QB	26	33	21	7	12	28	9	11	147	4,5
Activités de services administratifs et de soutien	NZ	52	23	9	4	3	29	19	8	147	5,2
Tous secteurs		302	223	155	82	99	324	158	69	1 412	5,5
Part dans les AT du département		5,4	5,0	6,5	5,5	5,2	6,0	5,1	5,5	5,5	

source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Directcte BFC, SESE

A un niveau plus fin de la nomenclature, les secteurs les plus touchés sont : transports routiers de fret, activités des agences de travail temporaire, travaux de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment, aide à domicile, nettoyage courant des bâtiments, travaux de peinture et vitrerie, travaux de couverture.

En volume, presque la moitié des chutes de hauteur se concentre dans les départements de Saône-et-Loire (324) et de la Côte-d'Or (302). Mais c'est dans le Jura que la part des chutes de hauteur dans les AT est la plus importante (6,5%).

► PLUS DE 2 000 CHUTES DE PLAIN-PIED

En 2015, la CARSAT a enregistré 2 180 chutes de plain-pied en région Bourgogne Franche-Comté, soit 8,5% de l'ensemble des AT. En cumul, les chutes de personnes représentent donc 14% des AT.

Le secteur le plus touché est l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (330 chutes de plain-pied soit 15% du total régional ; 10% des AT du secteur).

Viennent ensuite les secteurs du commerce et réparation d'automobiles, de la construction, des activités de services administratifs et de soutien, des transports et entreposage.

On retrouve donc les cinq mêmes secteurs que pour les chutes de hauteur mais dans un ordre différent.

Les chutes de plain-pied sont moins nombreuses dans les secteurs de l'hébergement et restauration (140) et des activités pour la santé humaine (120) mais elles représentent, pour chacun de ces deux secteurs, une part relativement importante (12% des AT).

TABLEAU 7 : LES CINQ PREMIERS SECTEURS PAR LE NOMBRE DE CHUTES DE PLAIN-PIED

Secteurs	Chutes de plain-pied 2015										Part dans les AT du secteur
	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	T. de Belfort	BFC		
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement		73	58	28	27	22	64	41	17	330	10,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	GZ	71	42	30	19	12	56	40	14	284	7,2
Construction	FZ	50	55	27	16	15	54	40	10	267	7,4
Activités de services administratifs et de soutien	NZ	70	48	20	17	17	34	20	9	235	8,4
Transports et entreposage	HZ	38	47	24	12	4	45	23	11	204	9,7
Tous secteurs		496	414	217	125	148	420	259	100	2 179	8,5
Part dans les AT du département		8,8	9,3	9,1	8,4	7,8	7,8	8,4	8,0	8,5	

source: CARSAT Bourgogne Franche Comté, traitement Directe BFC, SESE

A un niveau plus fin de la nomenclature, les secteurs les plus touchés sont : activités hospitalières, hébergement médicalisé pour personnes âgées, aide à domicile, hypermarchés, restauration traditionnelle, aide par le travail, transports routier de fret, nettoyage des bâtiments.

La répartition géographique des chutes de plain-pied correspond à celle de l'emploi salarié (les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et de la Saône-et-Loire représentent 60% du total régional) mais, comme pour les chutes de hauteur, le Jura se distingue par un ratio chute de plain-pied/AT élevé (9,1%).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DARES Document d'études n° 150 (juillet 2009) « Les indicateurs accidents du travail - conception, champ et interprétation »

DARES Analyses n° 10 (février 2014) « Les accidents du travail entre 2005 et 2010 »

DARES Résultats n° 39 (juillet 2016) « Les accidents du travail et les accidents de trajet »

CNAM TS Etude 2016-100 (août 2016) « Risque accident du travail : statistiques sur la sinistralité de l'année 2015 »

Eurostat Methodologies & Working papers « Statistiques européennes sur les accidents du travail (Edition 2012) »

Directeur de publication : Jean Ribeil

Analyse et rédaction : Yann Carreau et Lionel Durand

Mise en page : Fabienne Balligand

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bourgogne - Franche-Comté

Service Études Statistiques Évaluation (SESE)